

Secteur protégé

# Pas protégé de la crise !

C'est quasiment une loi d'airain : en période de récession économique, les emplois les plus fragilisés sont en première ligne. C'est dire si entreprises adaptées et établissements et services d'aide par le travail sont exposés depuis fin 2008. Inquiet, le secteur cherche des clefs pour éviter de subir la crise.

## repères

1418 Esat  
pour 111 000  
travailleurs  
handicapés

600 entreprises  
adaptées  
pour 25 000  
salariés

« **D**ire qu'en juillet 2007, on en était à faire des heures supplémentaires ! » Le mot est de Daniel Hauger, responsable des Ateliers spécialisés Technoland (AST), établissement de l'Adapei du Pays de Montbéliard. En ces terres Peugeot-Citroën, Esat et entreprises adaptées, comme tout fournisseur de PSA Peugeot Citroën, subissent de plein fouet le virage en épingle à cheveux subi par la production automobile fin 2008. « *En trois mois, les charges de travail se sont écroulées* ».

### Automobile, année zéro ?

Pour seul horizon en ce début 2009, Daniel Hauger n'a qu'une perspective peu reluisante : « *Les quatre premiers mois, je ne peux compter que sur une utilisation à 50 % voire à 60 % du potentiel de production. Nous serons donc au-dessous du point mort. Ce qui signifie de toute façon une perte d'argent* ». Comme tout sous-traitant qui dépend d'un seul donneur d'ordre, d'un seul secteur d'activité, la chute n'en est que plus brutale. 450 travailleurs handicapés sont concernés.

En décembre, la crise s'est déjà traduite par deux semaines de chômage partiel dans l'entreprise adaptée (EA). Un pis-aller. L'Adapei a dû se mobiliser, réunir une cellule de crise, en un mot faire jouer la solidarité entre les secteurs, pour pallier la baisse significative de revenus d'une minorité (une vingtaine de

travailleurs, les plus autonomes), la baisse d'activité pour la majorité.

L'inactivité, voilà ce qu'aujourd'hui les Esat comme les EA sont amenés à pallier, sans compter les difficultés de trésoreries qui s'annoncent. Avec cette épée de Damoclès : des aides aux postes non versées par l'Etat, en cas de chômage partiel dans les EA, en cas d'absence de rémunération directe (au moins 5% du SMIC) par les Esat. Ajoutez à cela que les EA sont directement exposés à la concurrence comme toute entreprise lambda, et vous aurez de « *vrais problèmes de survie* » en perspective.

Une question se pose : la crise se cantonne-t-elle au secteur automobile ? Et sa corollaire : est-on face à une crise conjoncturelle ou structurelle ? Si Daniel Hauger se veut optimiste, fort de son expérience dans le secteur - « *Ce n'est pas le premier soubresaut que l'on vit, il ne faut pas oublier que dans les années 90, le site PSA de Mulhouse a chômé pendant six semaines* » - force est de constater que c'est toute activité de sous-traitance, qui plus est quand il s'agit de montage et de conditionnement pour l'industrie, qui est touchée par la récession.

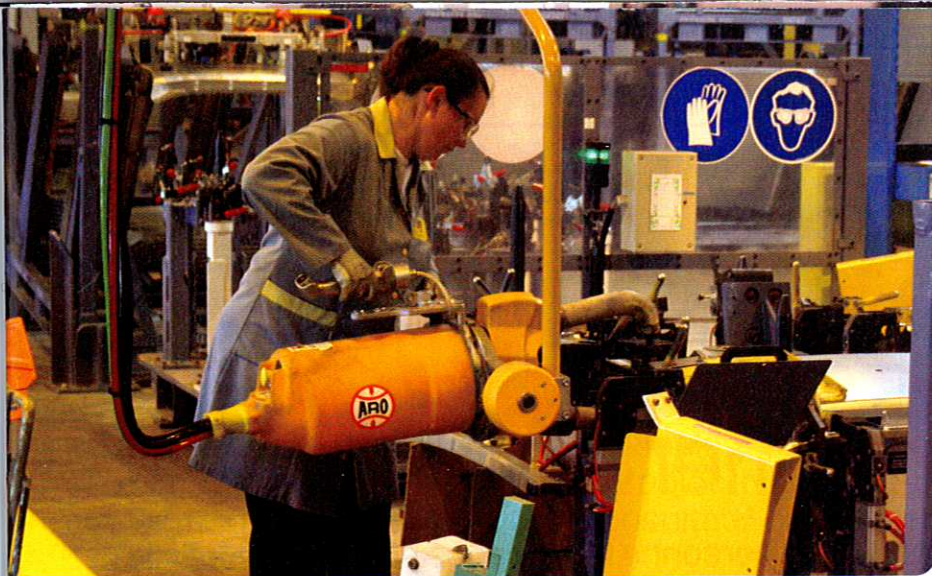
### L'intégration en danger

A Strasbourg, Jean-Pierre Desnoes, directeur des relations entreprises à l'Adapei du Bas-Rhin, constate que seuls les espaces verts, la restauration, la blanchisserie, autant d'activités peu pourvoyeuses en main d'œuvre, échappent à la baisse générale des charges de travail. Concernant le conditionnement, qui occupe la majorité des 500 travailleurs handicapés, « *c'est l'agroalimentaire qui nous sauve pour l'instant. Mais là encore, c'est saisonnier. Après Pâques, nous n'avons aucune garantie* ».

Dans le Nord, où les bassins d'emploi dépendent aussi étroitement de l'automobile et du secteur industriel (textile, aciérie...), l'Udapei a fait provision de chiffres pour évaluer la situation. Ils sont peu optimistes. Sous-traitance en berne en raison des difficultés économiques et tendances à la délocalisation de certaines activités manufacturières... Le constat est fait par une grande partie des structures, certaines ont une

### DES ESAT DÉJÀ BIEN À MAL

La crise économique vécue par les Esat n'arrangera pas. C'est sûr, leur situation financière déjà précaire. En juin 2008, une enquête d'Andicat, association nationale des directeurs et cadres des Esat, montrait qu'il manquait 25 millions d'euros pour assurer, à moyens constants, le financement des budgets sociaux des Esat en déficit, qui sont majoritaires (59 % d'entre eux). Et ce n'est pas le Budget 2009 qui inversera la tendance... Non seulement l'Etat demande aux Esat de se moderniser et de se développer (lancement d'une étude dans ce sens) mais, le comble, il ne les dote d'aucune enveloppe supplémentaire. Pas même une augmentation qui prendrait en compte l'inflation. Pire, l'Etat envisage d'instaurer des tarifs plafonds faisant craindre à terme des réductions de leur budget. Une des nombreuses contradictions dans la politique du handicap que l'Unapei dénonce depuis octobre 2008.



© Ateliers spécialisés Technoland - Pays de Montbéliard

## 4 QUESTIONS À...

Aurélien Chopinaud, secrétaire général de l'Union des entreprises adaptées (Unea).

**Quel est aujourd'hui l'impact de la crise sur les entreprises adaptées (EA) ?**

Les entreprises qui souffrent le plus sont celles qui ne se sont pas engagées dans la multiactivité. Celles qui sont liées aux secteurs de l'automobile et de la métallurgie surtout. Reste l'obligation légale d'emploi qui contraint les entreprises à avoir recours aux Esat comme aux EA. Cela limite la casse. Nous avons beaucoup d'appels, d'où notre volonté à l'Unea de créer une cellule de crise et de monter une formation spécifique. Les premières sessions ont été prises d'assaut. Ce qui n'est pas bon signe.

**En quoi consiste cette formation ?**

Il s'agit de leur donner des outils, des méthodes pour passer la crise. C'est par exemple parler des nouvelles modalités du chômage partiel. Ou des astuces comme l'annexe 7 des Assedics, qui permet aux travailleurs handicapés de bénéficier de l'assurance chômage sans que soit prononcée une rupture de contrat, avec l'avantage certain de ne pas se voir supprimer les aides aux postes pendant la période chômée. Mais surtout, c'est explorer toutes les mesures substitutives au chômage partiel : demander des subventions spécifiques réservées aux EA, activer le droit individuel à la formation, poser des congés payés...

**Vous parlez de « passer la crise », est-ce à dire qu'elle serait conjoncturelle ?**

Bien sûr, il y aura un après la crise. D'où la nécessité pour les EA de se diversifier, d'investir les niches que sont les marchés de la Gestion électronique de documents (GED) ou du traitement des Déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). D'autant que ces marchés sont souvent générés par des acteurs de la fonction publique. Or on sait que celle-ci a du retard à rattraper en terme d'obligation d'emploi de personnes handicapées. Les animateurs de nos filières économiques sont là justement pour aider les EA à orchestrer leur diversification.

**Qu'est-ce qui peut freiner ces reconversions ?**

Nous avons eu la chance d'obtenir une enveloppe de 375 aides aux postes supplémentaires dans le Budget 2009. Ce qui est toujours moins que les 1 200 demandées. Or aujourd'hui, au vu de la récession, il y a un très gros risque que ces aides aux postes soient sous-consommées. Notre revendication d'un fonds de péréquation (NDLR : qui est celle aussi de l'Unapei), qui rendrait possible la redistribution des aides aux postes aux EA qui sont en mesure de se développer, est plus que jamais d'actualité.

visibilité réduite à quelques mois. Tous les secteurs de la production, liés ou non à l'automobile, sont touchés. Il est même une entreprise adaptée constructrice de palettes à être sérieusement en danger. « *Grand attentisme ressenti* », c'est l'une des observations du terrain. Avec ce constat amer : l'arrêt de plus en plus fréquent des prestations extérieures.

Ainsi, quand ce n'est pas l'activité en elle-même qui est menacée, c'est toute la dynamique engagée pour l'intégration des travailleurs handicapés en milieu ordinaire qui est fragilisée. Dans le Valenciennois, treize travailleurs handicapés étaient, depuis octobre 2007, détachés des Ateliers réunis chez Acument, fournisseur de boulons pour l'automobile. Dès le 1<sup>er</sup> décembre, ce sous-traitant a dû dire « ciao » à ces travailleurs intégrés. Le directeur de l'Esat Eric Van de Wiele accuse le coup : « *C'est tout un travail d'insertion, toute une reconnaissance sociale qui est balayée !* ». Un travail qui représentait aussi 20% du chiffre d'affaires de l'Esat. Ce sont autant de constats qui, selon Smaïn Hammache, chargé de mission économique à l'Udapei 59, sont révélateurs et amplificateurs d'une crise « *structurelle* », plus profonde marquée par le déclin de certaines activités historiques du secteur protégé. « *Il faudra trouver d'autres activités, d'autres partenariats, même si on ne pourra pas remplacer le conditionnement* ».

### Objectif diversification

On le voit aujourd'hui, et c'est un constat aussi de l'Unea (Union nationale des entreprises adaptées), certains secteurs notamment liés aux services (espaces verts, blanchisserie, nettoyage...) et aux collectivités sont plus protégés. A Caen, Florent Lemaître, qui dirige deux Esat, a lui aussi fait les frais de la crise : directement quand le marché du câblage pour Renault Trucks lui a été

retiré « *du jour au lendemain* » ; indirectement du fait d'un ralentissement général de l'activité. Mais les établissements de Caen sont aussi devenus gros producteurs en chocolat. Ce qui a permis d'amortir le choc. D'où la volonté de développer d'autres marchés, en investissant dans une blanchisserie par exemple. « *Oui, la diversification est une réponse* ».

Si l'attentisme est de mise, le secteur protégé n'en reste pas groggy pour autant, habitué qu'il est à perdre des clients, à en gagner aussi. Dans le pays de Montbéliard, outre la démarche à long terme pour diversifier les activités, Daniel Hauger a d'ores et déjà lancé un plan d'économies en énergie, dans une démarche environnementale. Il mise aussi sur une forme de flexibilité du temps de travail comme pour une activité saisonnière. Eh puis, pour pallier au plus pressé, l'équipe éducative s'est serré les coudes pour faire du temps vacant un temps d'activités de soutien renforcées, un temps de formation... « *On cherche à investir des métiers nouveaux comme ceux du recyclage* ». En un mot, celui d'Eric Van de Wiele, « *il s'agit de retrouver des entreprises, de se battre pour l'insertion, éternel chantier* » tout en pariant sur le jour où « *le savoir-faire du travail adapté sera mieux utilisé* ». N'oublions pas que derrière le travail adapté, il y a des travailleurs handicapés pour qui, peut-être plus que pour n'importe qui, une vie, une intégration est en jeu. Or ces temps-ci, il règne dans les ateliers « *une vraie inquiétude* ». ●

M. S.

#### Plus d'infos :

Adapel du Pays-de-Montbéliard : [www.adapel-paysdemontbellard.fr](http://www.adapel-paysdemontbellard.fr)  
 Adapel du Bas-Rhin : [www.adapel67.asso.fr](http://www.adapel67.asso.fr)  
 Udapei 59 : [www.udapei59.org](http://www.udapei59.org)  
 Unea : [www.unea.fr](http://www.unea.fr)